

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Date : 22.05.2024
Lieu : Salle de conférence, STEP, 3286 Montilier
Début : 20h00 Fin : 20h30

Délégués présents : Total des voix : 32 voix
Majorité simple : 17 voix
Fabel Markus, Greng
Lerf Claude, Meyriez
Lobsiger Andreas, Montilier
Schick Michael, Mont-Vully
Schlüchter Petra, Morat
Winkelmann Ulrich, Münchenwiler
Comité : Erhart Ralph, Mont-Vully
Employés STEP : Freiburghaus Peter
Tschachtli Andreas
Stolz Marcel
Caissier : Kummer Christof, Fiduciaire Le Lac
Excusées : Baeriswyl Gerda, commission financière, Morat
Colopi Carlo, comité, Morat
Hediger Markus, comité, Greng
Huser Heinz, chef d'exploitation, STEP région de Morat
Kaltenrieder Markus, agent d'épuration, STEP région de Morat
Kohler Daniel, comité, Münchenwiler
Kopp Peter, comité, Meyriez
Mauron Thierry, comité, Courgevoux
Schneider Schüttel Ursula, présidente de la STEP Seeland Sud
Weisskopf Patrick, comité, Montilier
Werndli Eddy, délégué, Courgevoux
Wieland Christoph, préfet du district du Lac
Présidence : Hug Markus, président, Montilier
Procès-verbal : Sommer Silvia, secrétaire, Morat
Presse : Haenni Urs, FN et Murtenbieter

Le président Markus Hug souhaite la bienvenue aux participants de l'assemblée des délégués.

Aucune objection n'étant formulée à la convocation et à l'ordre du jour, l'assemblée peut valablement délibérer. Claude Lerf, Meyriez, est proposé comme scrutateur de l'assemblée. Les délégués sont d'accord avec cette désignation.

TRACTANDA

1) Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 novembre 2023 – Approbation

Le procès-verbal (version allemande et française) est accepté à l'unanimité.

2) Rapport annuel 2023 du président et du chef d'exploitation – Approbation

Les délégués ont reçu par écrit le rapport annuel 2023.

On évoque notamment la mise en service de l'installation solaire. L'électricité générée et celle provenant du cogénérateur sont consommées par la STEP elle-même. Grâce à cette consommation propre, il est possible de réduire les achats d'électricité sur le marché libre et donc de diminuer les dépenses inscrites au budget.
Par ailleurs, le nouveau véhicule du service de piquet a été acheté.

Aucune question ou remarque n'est formulée et le président procède au vote.

Vote : rapport annuel 2023

Les délégués acceptent à l'unanimité le rapport annuel 2023.

3) Boucllement des comptes 2023

Les délégués ont reçu en version papier les documents sur les comptes annuels 2023 (intégrés dans le rapport annuel) ainsi que le commentaire.

Christof Kummer présente les comptes annuels 2023.

3.1 Comptes de fonctionnement

Les comptes bouclent sur un résultat meilleur de CHF 286'597.88 par rapport au budget.

Les comptes de fonctionnement et le bilan sont présentés page par page, en faisant systématiquement référence aux commentaires détaillés figurant dans le rapport.

On attire l'attention sur les postes des comptes de fonctionnement ci-après :

- **Compte 7200.4611.00 Indemnités des cantons**
Indemnités pour l'exploitation du centre de collecte des produits toxiques.
- **Compte 7200.4612.10 Indemnités STEP Seeland Sud**
Secrétariat Silvia Sommer, indemnités Heinz Huser, travaux pour la STEP tels que le démontage ou la mise en place de solutions provisoires.
- **Compte 7200.4612.11 Indemnités intercantionales, des communes, autres**
Entretien des stations de pompage des communes associées.
- **Compte 7200.4612.19 Remboursement aux communes (Total : CHF 286'597.88)**
Remboursement aux communes selon la clé de répartition des coûts 2021-2022-2023.
- **Compte 7200.4660.21 Amortissement des subventions d'investissements portées au passif, autres ouvrages de génie civil**
Compte 7200.3300.30 Amortissements, autres ouvrages de génie civil
Une erreur de calcul a été corrigée dans le budget 2023 pour les travaux de génie civil. On relève qu'il n'y a pas d'impact sur le boucllement des comptes.
- **Compte 7200.3010.02 Salaires du personnel d'exploitation**
Le nouvel engagement de Peter Freiburghaus ne pouvait pas encore être défini précisément lors de l'établissement du budget.
- **Compte 7200.3052.01 Cotisations LPP du personnel d'exploitation**
L'hypothèse budgétaire était basée sur le niveau de salaire d'un ancien collaborateur plus jeune. Les personnes nouvellement engagées sont plus âgées et la classe de salaire est par conséquent plus élevée. Le montant a été corrigé dans le budget 2024.
- **Compte 10020.20 Valiant**
Compte 20190.00 Somme de rachat de la STEP de Chiètres
Versement de la somme de rachat de la STEP de la région de Chiètres aux communes associées de la STEP de la région de Morat.

Aucune autre question n'a été posée sur les comptes de fonctionnement et le bilan.

Vote : Comptes de fonctionnement 2023

Le boucllement des comptes de fonctionnement 2023 est approuvé à l'unanimité des délégués.

3.2 Comptes d'investissement

Les comptes d'investissement sont également présentés page par page avec référence aux commentaires écrits.

Aucune question ne subsiste sur les comptes d'investissement 2023 et Markus Hug procède au vote.

Vote : Comptes d'investissement 2023 - Compte 7200.5040.01 / Panneaux solaires sur le bâtiment d'exploitation

Le boucllement des comptes de l'investissement de la toiture solaire du bâtiment d'exploitation (total : CHF 58'136.77) est approuvé à l'unanimité par les délégués. Il en va de même pour le crédit supplémentaire de CHF 136.77 (budget 2023 : CHF 58'000.00) qui est approuvé à l'unanimité.

Vote : Comptes d'investissement 2023 - Compte 7200.5060.01 / Alimentation de secours

Le boucllement des comptes de l'investissement dans les alimentations de secours (Total : CHF 161'660.17 / Budget 2023 : CHF 170'000.00) est approuvé à l'unanimité par les délégués.

Vote : Comptes d'investissement 2023 - Compte 7200.5060.04 / Véhicule professionnel électrique

Le bouclage des comptes de l'investissement dans le véhicule d'exploitation électrique (total : CHF 41'119.31) est approuvé à l'unanimité par les délégués. Il en va de même pour le crédit supplémentaire de CHF 1'119.31 (budget 2023 : CHF 40'000.00) qui est approuvé à l'unanimité.

Les délégués prennent acte du fait que les travaux relatifs aux investissements mentionnés ci-après ne sont pas encore achevés et que les décomptes seront présentés lors du prochain bouclage des comptes :

- Compte 7200.5032.01 Assainissement des canalisations (investissements en 2021 et 2022)
- Compte 7200.5060.02 / GSM 3G
- Compte 7200.5200.01 / Sécurité informatique (Norme minimale pour les TIC)

3.3 Rapport de révision et rapport de la commission financière

Le rapport de révision (daté du 12.04.2024 ; intégré au rapport annuel) et le rapport de la commission financière (daté 18.04.2024) ont été envoyés en papier aux délégués.

Rapport de révision

Les comptes ont été révisés par l'entreprise ROD Treuhand SA à Urtenen-Schönbühl. Dans son rapport l'entreprise ROD Treuhand SA explique que les comptes sont tenus correctement et de manière conforme et il propose d'approuver les comptes.

La remarque relative au système de contrôle interne (SCI), selon laquelle on ne peut pas confirmer l'existence de celui-ci, n'a pas d'influence sur le rapport de révision. Le SCI a été introduit au 01.01.2024 et sera mis en œuvre pour la première fois cette année. Un premier rapport sera présenté avec le bouclage des comptes 2024.

Rapport de la commission financière (CoFin)

La Commission financière a examiné de manière approfondie les documents qui lui ont été remis. Ils étaient complets et compréhensibles. En conséquence, la CoFin recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2023.

Michael Schick, membre présent de la CoFin, n'a pas de commentaire à ajouter sur le bouclage des comptes 2023

3.4 Approbations des bouclages des comptes de fonctionnement et d'investissement

Les délégués prennent connaissance du rapport de la CoFin.

Les délégués prennent également connaissance du rapport de révision. Les comptes 2023 sont ainsi approuvés et décharge est donnée au comité ainsi qu'au responsable de la comptabilité.

4) Élections

4.1. Membre de la commission financière

La proposition d'élection a été transmise aux communes membres de l'association dans le cadre de la convocation :

La commune de Montilier propose la candidature d'Andreas Lobsiger, conseiller communal, pour siéger à la commission financière en qualité de troisième membre.

Andreas Lobsiger, qui réside à Montilier depuis douze ans, se présente en quelques mots. Interrogée à cet égard, l'assemblée ne propose pas d'autres candidats.

Élection : Membre de la commission financière

Les délégués élisent par acclamation Andreas Lobsiger, Montilier, en tant que membre de la commission financière de l'association de la STEP.

5) Orientations

5.1. Avancement des travaux de la STEP Seeland Sud

La construction de la nouvelle STEP Seeland Sud se poursuit à un rythme soutenu, conformément au programme de construction. Les collaborateurs de la STEP de la région de Morat soutiennent activement le projet en réalisant des travaux de déconstruction

(notamment au niveau des installations électriques). La pratique a aussi apporté de précieuses connaissances pour la planification. Heinz Huser, gardien en chef de la station d'épuration, en particulier, peut apporter une contribution importante au fonctionnement optimal de la future STEP grâce à ses précieux conseils, qui donnent parfois lieu à des divergences avec la direction de la planification.

5.2 Remplacement des vannes de l'exutoire

Les travaux de remplacement des vannes de l'exutoire (conduite vers le lac) sont terminés. La vanne peut désormais être actionnée électriquement, alors que l'ouverture et la fermeture se faisaient auparavant manuellement. La réception de l'ouvrage sera établie prochainement.

6) Divers

6.1 Fusion des associations de STEP

Petra Schlüchter, déléguée de la commune de Morat, s'enquiert de l'état actuel de la coordination de la fusion en ce qui concerne la planification financière.

Markus Hug explique que Heinz Etter, président de la STEP de la région de Chiètres, a initialisé la coordination générale en la matière et qu'une séance sera prochainement convoquée (dans un premier temps sans la participation de l'association de la STEP Seeland Sud).

Un groupe de travail a été mis en place pour définir l'organisation opérationnelle de l'association de la STEP Seeland Sud à la suite de la fusion ; une première séance aura lieu prochainement.

Aucune demande de prise de parole n'est formulée.

Pour terminer, Markus Hug remercie Urs Haenni, représentant des médias, de sa participation à l'assemblée et déclare l'assemblée des délégués close à 20h30. Il invite toutes les personnes présentes à l'apéro offert par l'association de la STEP.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR
L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION DE MORAT

Le Président
Markus Hug

La Secrétaire
Silvia Sommer

